

Auteurs de l'exposition

Conception générale et auteur des textes : Gilbert Coutaz

Photographies : Olivier Rubin

Affiche : Olivier Rubin

Mise en scène : Gilbert Coutaz ; Olivier Rubin, Anne Bellanger, Corinne Brélaz et Michel Morgenthaler

© Archives cantonales vaudoises, janvier 2010

Une histoire illustrée ?

Il n'y a pas de collections photographiques spécialisées sur l'administration publique vaudoise, à l'instar de celles sur les activités judiciaires, la recherche scientifique et l'archéologie, les arts du spectacle, les objets et la publicité, les œuvres d'art, les monuments et l'architecture. En effet, une des grandes surprises de la recherche a été de constater le peu de photographies représentant l'administration cantonale dans ses activités permanentes et quotidiennes avant 1950. Si les autorités, notamment les personnalités politiques, ont été représentées très tôt dans les peintures, les gravures, les caricatures et les photographies, par contre, les serviteurs de l'Etat, en dehors des pasteurs, des militaires et surtout des gendarmes, font défaut sur les photographies. Les principaux bâtiments publics ont retenu l'attention des photographes, dès le dernier quart du XIXe siècle, des inventaires systématiques des bâtiments de police et scolaires existent, mais ils se présentent sans leurs locataires ni leurs intérieurs.

Le premier fonds photographique, à valeur documentaire et composé de reportages sur le canton de Vaud, est dû au pasteur Paul Vionnet (1830-1914) ; il donne naissance en 1896 au Musée historiographique vaudois, comporte peu de documents sur l'administration cantonale vaudoise et ses agents. Celui du photographe lausannois, André Schmid (1836-1914), ne révèle rien de particulier sur l'administration cantonale vaudoise. Rodolphe Archibald Reiss (1875-1929), pionnier de la police scientifique, enseignant en photographie judiciaire au début du XIXe siècle, fondateur en 1909 de l'Institut de police scientifique de l'Université de Lausanne, première école de police scientifique au monde, laisse une œuvre de photographe exceptionnelle, au service de l'administration cantonale vaudoise. La police de sûreté recourt à la photographie pour fichier et traquer les criminels, l'archéologie cantonale fait photographier les fouilles et les découvertes archéologiques. Il est vrai que des campagnes photographiques ont été faites par l'Etat de Vaud, avant 1920, mais elles restent sporadiques et liées à des thématiques précises.

La relative faiblesse des documents au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle ne relève pas des conditions conservatoires, mais bien des rapports de l'administration avec la photographie.